

## Rigidités structurelles du marché du travail au Maroc : entre ajustement de l'emploi et dynamiques du chômage

Structural Rigidities of the Moroccan Labor Market: Employment Adjustment and Unemployment Dynamics.

Auteur 1 : BENRAHOU Youssef.

Auteur 2 : OUMANSOUR Noureddine.

**BENRAHOU Youssef 1**, Doctorant-chercheur en sciences économiques

1 Université Mohammed V de Rabat / Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Agdal

**OUMANSOUR Noureddine 2**, Maître de Conférence Habilité en économie

2 Université Mohammed V de Rabat / Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Agdal

**Déclaration de divulgation :** L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

**Conflit d'intérêts :** L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

**Pour citer cet article :** BENRAHOU .Y & OUMANSOUR .N (2025) « Rigidités structurelles du marché du travail au Maroc : entre ajustement de l'emploi et dynamiques du chômage », African Scientific Journal « Volume 03, Num 33 » Pp: 1650 – 1670.



DOI : 10.5281/zenodo.18155727

Copyright © 2025 – ASJ



## Résumé

Le marché du travail marocain est marqué par des rigidités structurelles qui limitent son efficacité dans l'ajustement de l'emploi et la réduction du chômage. Cet article propose une analyse des sources de rigidité à travers deux axes complémentaires : d'une part, l'étude économétrique de l'ajustement de l'emploi effectif à l'emploi désiré sur la période 2000-2023 et, d'autre part, une analyse territoriale de la relation entre chômage et emploi. En mobilisant des données longitudinales et spatiales, nous mettons en évidence l'existence de déséquilibres persistants, influencés par des facteurs institutionnels, sectoriels et territoriaux. Nos résultats montrent que les contraintes réglementaires, les coûts d'ajustement de l'emploi et les disparités régionales sont des déterminants majeurs des rigidités du marché du travail marocain. Ainsi, les écarts observés entre les régions en matière de chômage et d'opportunités d'emploi révèlent l'importance d'une approche différenciée des politiques publiques pour favoriser une meilleure intégration des travailleurs et une flexibilité accrue du marché de l'emploi.

**Mots clés :** Rigidité du marché du travail, ajustement de l'emploi, chômage, disparités territoriales, économétrie spatiale.

## Abstract

The Moroccan labor market is characterized by structural rigidities that limit its efficiency in employment adjustment and unemployment reduction. This article analyzes the sources of these rigidities through two complementary approaches: first, an econometric study of the adjustment between actual and desired employment over the period 2000–2023, and second, a territorial analysis of the relationship between unemployment and employment. By leveraging longitudinal and spatial data, we highlight the persistence of imbalances influenced by institutional, sectoral, and territorial factors. Our findings show that regulatory constraints, employment adjustment costs, and regional disparities are key determinants of labor market rigidities in Morocco. Thus, the observed gaps between regions in terms of unemployment and job opportunities underscore the need for a differentiated public policy approach to enhance worker integration and increase labor market flexibility.

**Keywords:** Labor market rigidity, employment adjustment, unemployment, territorial disparities, spatial econometrics

## Introduction

L'histoire économique du Maroc est marquée par une quête incessante d'émergence et de compétitivité, où le marché du travail occupe une place centrale dans la configuration des dynamiques de croissance et de développement. Pourtant, loin d'être un espace fluide et adaptable aux chocs exogènes ou aux transformations internes, ce marché demeure entravé par une série de rigidités qui limitent son efficacité allocative et son rôle dans la réduction des inégalités sociales et territoriales. En effet, si le Royaume a engagé plusieurs réformes en faveur d'une plus grande flexibilité de l'emploi, la persistance d'un chômage structurel, le faible taux d'intégration des jeunes et des diplômés, ainsi que les disparités régionales en matière d'opportunités professionnelles, témoignent des limites de ces efforts et révèlent une complexité sous-jacente qu'il convient d'examiner avec minutie.

Les théories économiques classiques et contemporaines ont longuement débattu des facteurs influençant la rigidité du marché du travail. Keynes et ses successeurs ont souligné le rôle des salaires nominaux rigides et des asymétries d'information dans l'ajustement de l'emploi. À l'inverse, les approches néoclassiques insistent sur l'impact des réglementations, des coûts de transaction et des imperfections contractuelles. Plus récemment, les recherches en économétrie spatiale et en dynamique du marché du travail ont montré que ces rigidités ne sont pas homogènes à l'échelle nationale, mais varient en fonction des caractéristiques territoriales et des spécificités locales des bassins d'emploi. Plusieurs travaux, notamment ceux d'Elhorst (2003) et de Lopez-Bazo et al. (2005), ont démontré que le chômage régional et l'emploi sont influencés par des facteurs endogènes aux territoires, tels que la mobilité de la main-d'œuvre, la spécialisation productive ou encore l'accessibilité aux infrastructures économiques.

Dans ce contexte, cet article propose une analyse approfondie des sources de rigidité du marché du travail marocain à travers une double approche : (i) une étude de l'ajustement de l'emploi effectif à l'emploi désiré sur la période 2000-2023 et (ii) une analyse territoriale de la relation entre chômage et emploi, permettant d'explorer les disparités régionales et les facteurs de segmentation du marché du travail. Cette démarche se fonde sur une approche économétrique exploitant des données longitudinales et spatiales, afin de quantifier l'ampleur et la persistance des déséquilibres du marché du travail marocain. L'objectif est ainsi de répondre à une problématique centrale : **Dans quelle mesure les rigidités du marché du travail marocain entravent-elles l'ajustement de l'emploi et renforcent-elles les inégalités territoriales en matière d'opportunités professionnelles ?** À travers une analyse des trajectoires d'ajustement de l'emploi et une mise en perspective des disparités régionales, cet article ambitionne d'apporter un éclairage nouveau sur la nature des dysfonctionnements structurels du marché du

travail au Maroc et d'ouvrir des pistes de réflexion pour l'élaboration de politiques publiques plus adaptées aux spécificités locales.

Le choix de l'approche méthodologique adoptée dans cette recherche s'inscrit dans un positionnement épistémologique positiviste, fondé sur l'hypothèse selon laquelle les rigidités du marché du travail peuvent être objectivement observées, mesurées et expliquées à partir de relations empiriquement vérifiables entre variables économiques. Cette posture s'appuie sur une conception du marché du travail comme un système structuré par des mécanismes d'ajustement partiel, où les comportements des agents et les contraintes institutionnelles se traduisent par des dynamiques observables de l'emploi et du chômage (Blanchard et Wolfers, 2000 ; Nickell, Nunziata et Ochel, 2005). Dans cette perspective, l'analyse économétrique constitue un outil privilégié pour identifier la nature, l'ampleur et la persistance des rigidités, en permettant de distinguer les effets de court terme liés aux fluctuations conjoncturelles des déterminants structurels de long terme.

Le mode de raisonnement mobilisé repose ainsi sur une démarche hypothético-déductive, consistant à partir des cadres théoriques établis de l'économie du travail et de la macroéconomie, notamment les modèles d'ajustement de l'emploi et les théories des rigidités institutionnelles, pour formuler des relations testables entre l'emploi, la production et la productivité (Brechling, 1967 ; Bentolila et Bertola, 1990). L'estimation empirique de ces relations permet ensuite de confronter les prédictions théoriques aux données observées et d'évaluer le degré d'inertie du marché du travail marocain. Ce choix méthodologique se justifie également par la nature du phénomène étudié, les rigidités du marché du travail se manifestant moins par des ruptures immédiates que par des ajustements lents et graduels, qui ne peuvent être correctement appréhendés que dans un cadre dynamique (Pissarides, 2000 ; Cahuc et Zylberberg, 2004).

Les résultats escomptés devraient confirmer que la rigidité du marché du travail marocain ne saurait être réduite à une problématique unique de réglementation ou de coût du travail, mais qu'elle s'inscrit dans une dynamique multidimensionnelle, où les interactions entre le capital humain, les structures productives régionales et les conditions institutionnelles façonnent des inégalités persistantes. L'analyse territoriale permettra également de mettre en lumière les écarts d'ajustement entre les différentes régions du Royaume et d'identifier les facteurs clés expliquant la divergence des performances locales en matière d'emploi.

Le présent article s'inscrit dans le champ de l'économie du travail et vise à analyser les rigidités structurelles du marché du travail marocain, appréhendées à travers les mécanismes d'ajustement de l'emploi et les dynamiques du chômage. Malgré les réformes successives

engagées en matière d'emploi et de régulation du marché du travail, le Maroc continue de faire face à un chômage persistant, à une faible capacité d'absorption de la main-d'œuvre et à de fortes disparités territoriales. Ces constats suggèrent l'existence de dysfonctionnements structurels profonds qui entravent l'ajustement de l'emploi aux fluctuations de l'activité économique et limitent l'efficacité des politiques publiques en matière d'emploi.

L'objectif principal de cette recherche est d'évaluer empiriquement l'ampleur et la persistance des rigidités du marché du travail marocain, en mobilisant une double approche complémentaire. D'une part, l'étude vise à mesurer la vitesse d'ajustement de l'emploi effectif à l'emploi désiré sur la période 2000–2023, à partir d'un modèle économétrique dynamique, afin d'identifier le degré d'inertie de l'emploi face aux variations de la production. D'autre part, l'article cherche à analyser la relation entre chômage et emploi dans une perspective territoriale, en mettant en évidence les disparités régionales et les mécanismes de segmentation spatiale du marché du travail. Cette approche permet d'appréhender les rigidités non seulement dans leur dimension macroéconomique, mais également dans leur ancrage territorial.

Sur le plan de la structure, l'article est organisé comme suit. La première section est consacrée à une revue de la littérature théorique et empirique portant sur les rigidités du marché du travail, les mécanismes d'ajustement de l'emploi et les déterminants spatiaux du chômage. La deuxième section présente le cadre méthodologique et les données mobilisées, en exposant le modèle d'ajustement partiel de l'emploi ainsi que la démarche empirique retenue. La troisième section est dédiée à la présentation et à l'analyse des résultats économétriques, suivies d'une discussion approfondie des implications économiques et institutionnelles. Enfin, la dernière section conclut en synthétisant les principaux enseignements de la recherche et en proposant des pistes de réflexion pour l'élaboration de politiques publiques adaptées aux spécificités du marché du travail marocain.

### **1. Revue de littérature théorique et empirique**

L'analyse approfondie de l'évolution du chômage persistant demeure l'une des préoccupations majeures des chercheurs en macroéconomie. Il est donc impératif de mener une étude détaillée sur les principales sources de rigidité du marché du travail afin de résorber efficacement la masse des chômeurs que compte une nation.

Les économistes d'inspiration néoclassique postulent que le marché du travail tend naturellement vers l'équilibre, tandis que les keynésiens soutiennent que les cycles économiques sont caractérisés par la présence de chômage involontaire. Dès lors, il est légitime de s'interroger sur les raisons pour lesquelles le marché du travail ne s'équilibre pas. En effet, comme le

rappelle Yellen (1984), les individus se trouvant involontairement au chômage souhaitent travailler pour un salaire inférieur au salaire courant.

Selon cette théorie, le choix du volume d'emploi et du niveau de salaire s'effectue avant la réalisation de l'état de la nature. On suppose que l'entreprise présente une aversion au risque moindre que celle des salariés. Cette hypothèse signifie que les travailleurs préfèrent un contrat leur garantissant un salaire moins sensible aux fluctuations conjoncturelles que dans le cas concurrentiel. Ainsi, ils acceptent des salaires plus faibles en période favorable afin de se prémunir contre des baisses de salaire en période défavorable. Le contrat de travail joue alors le rôle d'un "contrat d'assurance". La différence entre le salaire perçu et celui auquel ils pourraient prétendre dans un cadre concurrentiel constitue une prime d'assurance perçue par l'entreprise. Le niveau des salaires est donc fixé par contrat, ce qui explique la rigidité salariale et, par conséquent, le chômage, puisque les ajustements se font par des variations de l'emploi et non par des baisses de salaires.

Cette approche repose sur l'hypothèse fondamentale selon laquelle la productivité, résultant de l'effort du salarié, est une fonction croissante de son salaire réel. Étant donné la corrélation entre le salaire et la productivité, il n'est pas dans l'intérêt de l'entreprise de réduire les salaires, car cela entraînerait une baisse de la productivité. En définissant le travail efficace comme la quantité de travail pondérée par sa productivité, le salaire optimal résultant de l'arbitrage entre l'efficacité du facteur travail et son coût est appelé salaire d'efficience. Le facteur travail n'est donc plus uniquement mesuré par son volume, mais également par son efficacité. Ainsi, le salaire réel ne s'ajuste pas en cas de variation de la demande de travail. Comme le salaire d'efficience est déterminé par les propriétés de la fonction d'effort, les entreprises n'ont aucune raison d'ajuster leurs salaires en cas de fluctuation de la demande. Ce modèle explique pourquoi les variations de la demande de travail se traduisent par de fortes variations de l'emploi, donc du chômage, et de faibles variations du salaire réel.

Cette théorie propose une segmentation du marché du travail en deux groupes distincts : les "insiders", salariés bénéficiant d'un contrat stable et de divers avantages, et les "outsiders", travailleurs précaires ou chômeurs, souvent jeunes et peu qualifiés. Les insiders, grâce à leur position privilégiée, peuvent négocier des salaires plus élevés et des conditions de travail avantageuses, tandis que les outsiders peinent à accéder à des emplois stables. Cette dualité crée des rigidités sur le marché du travail, les insiders cherchant à préserver leurs avantages, ce qui limite les opportunités pour les outsiders et contribue au chômage persistant.

Élaborée dans les années 1960 et 1970, cette théorie explique le chômage involontaire et l'insuffisance de la demande effective par un déséquilibre de marché lié à des imperfections

d'information et des défauts de coordination entre les agents économiques. Elle cherche à donner des fondements microéconomiques à la théorie keynésienne du chômage involontaire en la combinant avec les théories de l'école néoclassique, préfigurant ainsi la nouvelle économie keynésienne.

Les nouvelles théories de développement endogène local mettent l'accent sur les questions de localisation des activités et du travail, notamment l'analyse des sources de rigidité des marchés du travail locaux. Ces courants de pensée, qui relient économie et géographie, tendent à expliquer les déséquilibres territoriaux en matière d'emploi à travers le choix de localisation des entreprises et des travailleurs dans des territoires plus ou moins attractifs. En particulier, les apports de la théorie de la recherche d'emploi, du capital humain, de l'appariement, des syndicats, des contrats implicites et du salaire d'efficience ont montré que l'intuition keynésienne de la rigidité des prix et du chômage involontaire pouvait être expliquée par des fondements microéconomiques adéquats.

L'économie urbaine (Alonso, 1964) et la théorie de l'équilibre spatial (Henderson, 1985 ; Fujita, 1989) se situent à l'intersection de l'économie du travail et de l'emploi. Bien que ces disciplines utilisent un raisonnement fondé sur des aspects microéconomiques, elles cherchent la meilleure localisation des activités permettant de générer le maximum d'emplois. Le choix de l'équilibre spatial du travail dépend des coûts de transport et de la distance séparant les travailleurs de leur lieu de travail. La minimisation de ces coûts peut engendrer des rendements d'échelle croissants favorables à une hausse de l'emploi. Paul Krugman (1991) met en avant, dans un modèle théorique, les conditions d'émergence d'une géographie dualiste qu'il qualifie de centre-périphérie. L'auteur suppose l'existence de deux régions identiques et de deux secteurs d'activités : un secteur manufacturier produisant, à rendements d'échelle croissants, des biens différenciés horizontalement vendus sur un marché de concurrence monopolistique à la Chamberlin (1933), et un secteur agricole produisant, à rendements d'échelle constants, un bien homogène dans un marché de concurrence pure et parfaite. Le travail est le seul facteur de production du modèle. Krugman suppose que les travailleurs agricoles sont immobiles, tandis que ceux du secteur manufacturier peuvent émigrer d'une région à une autre à la recherche d'un niveau de bien-être élevé, déterminé par le nombre d'ouvriers et de firmes localisées dans chaque région. Par ailleurs, le modèle repose sur l'existence d'un coût de transport des produits manufacturés entre les deux régions, prenant la forme de l'iceberg de Samuelson (1954), tandis que le bien agricole est transporté sans coût.

La littérature empirique récente sur la rigidité du marché du travail met en évidence un consensus croissant quant au caractère structurel et multidimensionnel des rigidités, dépassant

une lecture strictement institutionnelle pour intégrer des facteurs macroéconomiques, sectoriels et territoriaux. À l'échelle internationale, de nombreux travaux montrent que les institutions du marché du travail, notamment la protection de l'emploi, les règles de négociation collective et les politiques de l'emploi, influencent significativement les dynamiques d'ajustement de l'emploi et la persistance du chômage. Ainsi, Bassanini et Duval (2006), puis Duval et Furceri (2018), à partir de panels de pays de l'OCDE, montrent que des réglementations strictes de protection de l'emploi ralentissent l'ajustement de l'emploi aux chocs économiques négatifs, en augmentant les coûts de licenciement et en décourageant les embauches, ce qui se traduit par une inertie accrue du chômage. Ces résultats sont confirmés par Égert (2017), qui souligne que les rigidités institutionnelles amplifient les effets des chocs macroéconomiques et prolongent les phases de chômage élevé, en particulier dans les économies caractérisées par une faible mobilité de la main-d'œuvre.

Dans une perspective plus récente, les travaux empiriques postérieurs à la crise sanitaire de la COVID-19 ont mis en lumière la résilience différenciée des marchés du travail selon leur degré de flexibilité structurelle. Blanchard, Boeri et McGowan (2022) montrent que les pays dotés de marchés du travail plus rigides ont connu une reprise de l'emploi plus lente après le choc pandémique, malgré des dispositifs de soutien public massifs, suggérant que les rigidités structurelles limitent l'efficacité des politiques conjoncturelles. De même, Scarpetta et Tresselt (2021) mettent en évidence que la segmentation du marché du travail entre emplois protégés et emplois précaires accentue les déséquilibres et freine les transitions professionnelles, contribuant à la persistance du chômage des jeunes et des travailleurs peu qualifiés.

Au niveau microéconomique, plusieurs études récentes exploitant des données individuelles et d'entreprises confirment que les rigidités du marché du travail affectent négativement la création d'emplois formels et la productivité. Autor, Kerr et Kugler (2019) montrent que des dispositifs de protection de l'emploi rigides réduisent la réallocation de la main-d'œuvre vers les entreprises les plus productives, ce qui freine la croissance de la productivité globale. Dans le même esprit, Aghion, Bergeaud, Cette et Lecat (2021) soulignent que la rigidité des règles d'embauche et de licenciement limite la diffusion des innovations technologiques, en particulier dans les secteurs intensifs en connaissances, renforçant ainsi les écarts de performance entre entreprises et territoires.

Les travaux récents consacrés aux pays émergents et en développement confirment également la centralité des rigidités structurelles dans l'explication du chômage persistant et de l'informalité. Fields (2019) et El-Hamidi (2020) montrent que, dans les économies caractérisées par une forte dualité du marché du travail, les rigidités institutionnelles et les coûts de

formalisation incitent les entreprises à recourir à l'emploi informel, ce qui limite l'ajustement quantitatif de l'emploi et réduit la qualité des emplois créés. Pour la région MENA, Assaad et Krafft (2021) mettent en évidence que la combinaison de réglementations rigides, d'une faible création d'emplois privés et d'un système éducatif peu aligné sur les besoins du marché accentue le chômage structurel, en particulier chez les jeunes diplômés.

Enfin, une branche récente de la littérature empirique mobilisant l'économétrie spatiale souligne que les rigidités du marché du travail présentent une forte dimension territoriale. Elhorst, Piras et Arbia (2021) montrent que les taux de chômage régionaux sont marqués par une dépendance spatiale significative, traduisant des mécanismes de diffusion et de verrouillage territorial du chômage. Ces résultats sont confirmés par Crescenzi, Pietrobelli et Rabelotti (2020), qui soulignent que la spécialisation productive, l'accessibilité aux infrastructures et la qualité des institutions locales conditionnent la capacité des territoires à ajuster l'emploi aux chocs économiques. Dans ce cadre, les rigidités du marché du travail apparaissent non seulement comme un phénomène institutionnel national, mais également comme le produit de dynamiques locales et régionales, renforçant les inégalités spatiales en matière d'emploi et de chômage.

## **2. Evaluation empirique de la rigidité du marché de travail marocain**

### **2.1. Description des données et du modèle**

#### **2.1.1. Modèle théorique et méthodologie**

L'évaluation des rigidités de l'ajustement de l'emploi à la production est élaborée par les travaux de Brechling (1967) qui a développé un modèle économétrique qui formalise les liens à court terme entre l'emploi, l'emploi désiré et la production.

Le choix méthodologique retenu dans cette recherche s'inscrit dans une approche positiviste et quantitative, fondée sur l'analyse économétrique des relations observables entre emploi, production et productivité. Ce positionnement épistémologique repose sur l'hypothèse selon laquelle les rigidités du marché du travail peuvent être appréhendées à travers des mécanismes mesurables d'ajustement dynamique, révélant des comportements structurels persistants. Le recours au modèle d'ajustement partiel de l'emploi, initialement proposé par Brechling (1967), permet ainsi de capter explicitement la lenteur de réaction de l'emploi aux variations de l'activité économique, tout en distinguant les dynamiques de court et de long terme. Ce cadre analytique apparaît particulièrement adapté au cas marocain, caractérisé par une forte inertie institutionnelle et sectorielle, et offre un outil pertinent pour quantifier empiriquement l'ampleur des rigidités observées.

La détermination à court terme de l'emploi passe, dans la plupart des approches quantitatives, par deux étapes :

- Tout d'abord, il s'agit, de déduire le niveau d'emploi techniquement désiré à partir de la fonction de production Cobb-Douglas tenant compte, bien évidemment, du niveau de la production, du capital et des coefficients techniques.
- par la suite, d'établir une relation d'ajustement qui définit la vitesse d'ajustement de l'emploi à la production.

Les délais d'ajustement de l'emploi effectif à l'emploi désiré sont mesurés par l'équation suivante :

$$\frac{N_t}{N_{t-1}} = \left( \frac{N_{t^*}}{N_{t-1}} \right)^\lambda$$

Ajustement réalisé
Ajustement désiré

$$\log \log N_t - \log \log N_{t-1} = \lambda [\log \log N_{t^*} - \log \log N_{t-1}]$$



$$\lambda = \frac{\log \log N_t - \log \log N_{t-1}}{\log \log N_{t^*} - \log \log N_{t-1}}$$

Avec :

« N » : L'emploi Effectif.

« N\* » : L'emploi désiré.

« λ » : la vitesse d'ajustement.

Le coefficient λ correspond à la vitesse d'ajustement de l'emploi. C'est-à-dire, la proportion dans laquelle l'emploi effectif se rapproche de l'emploi désiré qui dépend du niveau de la production

L'équation de l'emploi peut être écrite comme suit :

La Détermination de l'emploi désiré  $N_{t^*}$ :

$$\log \log N_{t^*} = \alpha \log Q_t + \gamma t + \beta$$

- Ajustement de l'emploi effectif  $N_t$  à l'emploi désiré  $N_{t^*}$ :

$$\log \log N_t - \log \log N_{t-1} = \lambda [\log \log N_{t^*} - \log \log N_{t-1}]$$

Ces deux équations conduisent à la forme réduite suivante:

$$\log N_t - \log N_{t-1} = \lambda [\alpha \log Q_t + \gamma t + \beta - \log N_{t-1}]$$

$$\log N_t - \log N_{t-1} = \lambda \alpha \log Q_t + \lambda \gamma t + \lambda \beta - \lambda \log N_{t-1}$$

$$\log N_t = \lambda \alpha \log Q_t + \lambda \gamma t + \lambda \beta + (-\lambda + 1) \log N_{t-1}$$

$$\mathbf{\log N_t = a \log Q_t + b \log N_{t-1} + c.t + d}$$

Les coefficients obtenus permettent d'identifier les quatre paramètres du modèle de base :

$$\lambda \beta = d$$

$$\beta = d / 1 - b$$

$$-\lambda + 1 = b \quad \alpha \lambda = a \quad \lambda \gamma = c$$

$$\lambda = 1 - \alpha = a / 1 - b \quad \gamma = c / 1 - b$$

«  $\alpha$  » représente l'élasticité de court terme de l'emploi par rapport à la production.

«  $a$  » représente l'élasticité de court terme de l'emploi par rapport à la production

«  $b$  » représente l'inertie de l'emploi.

«  $\gamma$  » traduit l'effet sur l'emploi d'une évolution exogène de la productivité.

- Le paramètre  $\lambda$  correspond à la vitesse d'ajustement. Il est compris entre 0 et 1

• Lorsque  $\lambda = 0$ , la vitesse d'ajustement est considérée comme nulle donc la vitesse demeure constante quel que soit le niveau de la production.

• Si le coefficient  $\lambda = 1$ , la vitesse d'ajustement est maximum. Dans ce cas, s'ajuste en toute période au niveau de l'emploi désiré. Il s'agit dans ce cas d'une parfaite flexibilité quantitative.

### 2.1.2. Description des données

Dans le but de mesurer la rigidité du marché du travail au Maroc, on va calculer la vitesse d'ajustement du niveau de l'emploi aux changements conjoncturels et le délai moyen pour que l'ajustement de l'emploi ramène la productivité sur son sentier de long terme. Nous avons considéré une série d'indicateurs qui expliqueront cette rigidité. Les séries sont annuelles s'étalant de l'année 2000 jusqu'en 2020. Ce qui fait en total 21 observations. Nous mentionnons les indicateurs retenus pour cette modélisation.

- **L'emploi effectif** : c'est La population active occupée qui comprend toutes les personnes, âgées de 15 ans et plus, participant à la production de biens et services pendant une brève période de référence spécifiée et toutes les personnes pourvues normalement d'un emploi, mais absentes de leur travail pour un empêchement temporaire.
- **Le PIB en volume** c'est-à-dire mesuré à prix constants : Ensemble des valeurs ajoutées ne tenant pas compte de l'inflation, à partir d'une année de référence ;
- **La production** (PIB / emploi effectif) ;
- **La tendance** présente le rang compté à partir de l'année 2000 jusqu'en 2020

Les données relevées sur ce modèle proviennent du service des prévisions financières au ministère d'Economie et des Finances.

## 3. Estimations économétriques et résultats

### 3.1. Résultats de l'estimation du modèle d'ajustement de l'emploi

L'estimation du modèle d'ajustement partiel de l'emploi a été réalisée par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) sur des données annuelles couvrant la période 2000–2020. Le modèle spécifié permet d'analyser la dynamique de court terme de l'emploi effectif en

fonction de la production, tout en tenant compte de l'inertie propre au facteur travail à travers l'introduction de l'emploi retardé. Les résultats de l'estimation sont présentés dans le Tableau

**Tableau 1 – Résultats de l'estimation du modèle d'ajustement de l'emploi (MCO)**

Variables explicatives	Coefficient	Statistique t	Probabilité
Log de l'emploi retardé	0,4238	1,672	0,1127
Log de la productivité du travail	0,1956	2,6756	0,0160 **
Tendance temporelle	-0,00089	-0,5888	0,5637
Constante	8,0579	2,1871	0,0430 **
<b>R<sup>2</sup> ajusté</b>	<b>0,9651</b>		
<b>Statistique de Fisher</b>	<b>185,598*</b>		

Source : Estimations de l'auteur à partir de STATA.

Note : \*\*\* significatif à 1 %, \*\* à 5 %, \* à 10 %. Les erreurs standards sont reportées entre parenthèses.

Les résultats mettent en évidence une très bonne qualité globale de l'ajustement du modèle. Le coefficient de détermination ajusté ( $R^2$  ajusté = 0,9651) indique que près de 96,5 % de la variance de l'emploi est expliquée par les variables retenues, traduisant un fort pouvoir explicatif de la spécification. La statistique de Fisher, hautement significative au seuil de 1 %, confirme la validité globale du modèle et le rejet de l'hypothèse nulle de nullité conjointe des coefficients.

Sur le plan individuel, le coefficient associé à la productivité du travail (LOG(Q)) est positif et statistiquement significatif au seuil de 5 %, ce qui indique qu'une augmentation de l'activité économique exerce un effet positif et significatif sur la demande de travail à court terme. En revanche, le coefficient de l'emploi retardé, bien que positif, n'est pas statistiquement significatif aux seuils usuels, suggérant que l'inertie de l'emploi, bien que présente, ne s'exprime pas de manière pleinement significative sur la période considérée. La tendance temporelle n'est pas significative, ce qui indique l'absence d'un effet autonome du temps sur la dynamique de l'emploi une fois la production et l'inertie prises en compte.

### 3.2. Paramètres structurels et dynamique de l'ajustement de l'emploi

À partir des coefficients estimés du modèle réduit, il est possible de dériver les principaux paramètres structurels caractérisant la dynamique d'ajustement de l'emploi. Ces résultats sont synthétisés dans le Tableau 2.

**Tableau 2 – Paramètres structurels de l’ajustement de l’emploi**

Indicateurs	Formule	Valeur estimée
Vitesse d’ajustement de l’emploi ( $\lambda$ )	$1 - b$	0,5762
Élasticité de court terme de l’emploi à la production (a)	a	0,1956
Élasticité de long terme de l’emploi à la production ( $\alpha$ )	$a / (1 - b)$	0,3394
Rendements d’échelle ( $v$ )	$1 / \alpha$	2,9458
Taux de progrès technique non incorporé	$-c / a$	0,0040
R <sup>2</sup>		0,9704
Statistique de Durbin–Watson		1,4486

Source : *Calculs de l’auteur.*

Les résultats indiquent que la vitesse d’ajustement de l’emploi effectif à l’emploi désiré est estimée à  $\lambda = 0,5762$ . Ce coefficient signifie qu’environ 57,6 % de l’écart entre l’emploi effectif et l’emploi désiré est résorbé chaque année, traduisant un ajustement partiel et relativement lent du marché du travail marocain. Cette lenteur de l’ajustement est révélatrice de rigidités structurelles qui entravent la capacité du marché du travail à réagir rapidement aux variations de l’activité économique.

Les élasticités estimées confirment cette lecture dynamique. À court terme, une augmentation de 1 % de la production entraîne une hausse de l’emploi de seulement 0,19 %, ce qui traduit une faible réactivité immédiate de la demande de travail. À long terme, l’élasticité de l’emploi par rapport à la production s’élève à 0,34, indiquant qu’une partie de l’ajustement est différée dans le temps, mais demeure incomplète même à l’horizon de long terme.

L’estimation des rendements d’échelle suggère l’existence de rendements supérieurs à l’unité ( $v \approx 2,95$ ), ce qui indique que l’augmentation de la production ne se traduit pas proportionnellement par une augmentation de l’emploi, confirmant la prédominance d’un modèle de croissance faiblement intensif en travail. Par ailleurs, le taux de progrès technique non incorporé est estimé à environ 0,4 %, traduisant une contribution limitée de l’amélioration autonome de la productivité à la dynamique de l’emploi.

Enfin, le délai moyen d’ajustement de l’emploi, calculé comme l’inverse de la vitesse d’ajustement ( $1/\lambda$ ), est estimé à environ 1,73 année, soit approximativement un an et sept mois, ou encore près de sept trimestres. Ce délai relativement long confirme l’existence d’une inertie

structurelle du marché du travail marocain et met en évidence les difficultés d'absorption rapide des chocs économiques par l'emploi.

### 3.3. Discussion des résultats

Les résultats issus de l'estimation économétrique mettent clairement en évidence un ajustement lent du niveau de l'emploi au Maroc, révélateur d'une rigidité structurelle persistante du marché du travail. Cette lenteur du mécanisme d'ajustement signifie que les variations de la demande de travail ne se traduisent que très progressivement par des créations ou destructions d'emplois, ce qui limite fortement la capacité du marché du travail à absorber les chocs économiques, qu'ils soient conjoncturels ou structurels. Un tel comportement de l'emploi constitue un frein majeur à l'allocation efficiente des ressources productives, dans la mesure où il empêche une réaffectation rapide de la main-d'œuvre entre secteurs en déclin et secteurs porteurs de croissance. En ce sens, la rigidité observée entrave les restructurations intersectorielles nécessaires à une montée en gamme de l'économie et freine la transition de la main-d'œuvre qualifiée vers des activités à plus forte productivité.

La lenteur du délai moyen d'ajustement de l'emploi s'explique par une combinaison de facteurs institutionnels, structurels et socio-économiques qui caractérisent le fonctionnement du marché du travail marocain. En premier lieu, le déficit d'inclusion constitue une contrainte majeure. Les jeunes et les femmes demeurent insuffisamment intégrés dans l'emploi formel, ce qui se traduit par des taux de chômage et d'inactivité particulièrement élevés pour ces catégories. Cette exclusion relative ne résulte pas uniquement de facteurs conjoncturels, mais reflète des déséquilibres plus profonds liés à l'inadéquation des systèmes de formation, aux normes sociales, ainsi qu'aux rigidités institutionnelles qui limitent l'accès à l'emploi stable et déclaré. Par ailleurs, la faiblesse chronique de la création d'emplois apparaît comme un déterminant central de la rigidité du marché du travail. La dynamique de création de postes n'a pas été suffisante pour absorber la croissance soutenue de la population en âge de travailler, ce qui engendre une pression permanente sur le marché du travail. Les petites et moyennes entreprises, qui constituent pourtant le principal vivier potentiel d'emplois, font face à de multiples contraintes structurelles, parmi lesquelles figurent la corruption, la faible qualification de la main-d'œuvre disponible, les déficits de compétitivité, ainsi que le coût relativement élevé du travail formel. Ces contraintes réduisent leur capacité d'expansion et limitent leur propension à embaucher, renforçant ainsi l'inertie globale de l'emploi.

À cela s'ajoute une faible rotation de la main-d'œuvre, qui constitue un autre facteur explicatif de la lenteur de l'ajustement. Pour les entreprises, la création de nouveaux postes représente une charge importante, non seulement en raison des coûts salariaux directs, mais également en

raison des coûts indirects liés au recrutement, à la formation et à l'adaptation des travailleurs aux exigences spécifiques de l'entreprise. Cette situation incite les employeurs à privilégier des stratégies d'ajustement internes, telles que l'intensification du travail ou le recours à des formes d'emploi précaires, plutôt que l'embauche de nouveaux salariés, ce qui contribue à rigidifier davantage le marché du travail.

En outre, l'absence de gains significatifs de productivité constitue une caractéristique fondamentale du modèle de croissance marocain. Ce dernier demeure largement fondé sur une accumulation extensive du capital, avec une contribution relativement faible de la productivité globale des facteurs. Malgré les réformes structurelles engagées au cours des dernières décennies, telles que l'ouverture économique, l'amélioration de l'environnement des affaires, l'importation de technologies et l'élévation du niveau moyen de scolarisation, l'économie marocaine peine à transformer ces avancées en gains d'efficacité durables. Cette faiblesse de la productivité limite la capacité des entreprises à créer des emplois de qualité et réduit leur marge de manœuvre pour absorber une main-d'œuvre plus nombreuse.

Dans ce contexte, le facteur travail a globalement peu contribué à la dynamique de la croissance économique. Cette contribution limitée trouve son origine dans les rigidités du marché du travail et dans l'inadéquation persistante entre les besoins des entreprises et les profils disponibles sur le marché. Les désajustements entre les compétences offertes et les compétences demandées sont accentués par les évolutions technologiques rapides, qui tendent à réduire la demande de travail peu qualifié et faiblement productif, tout en accroissant la demande de compétences spécifiques que le système de formation peine à fournir. Cette transformation structurelle du contenu du travail renforce les mécanismes d'exclusion et contribue à la persistance d'un chômage structurel élevé.

L'apparition de la pandémie de COVID-19 en 2020 a constitué un choc exogène majeur, venant exacerber les fragilités préexistantes du marché du travail marocain. Du côté de l'offre, les mesures de confinement, les restrictions de mobilité et les fermetures administratives ont entraîné l'arrêt ou la réduction significative de l'activité de nombreuses entreprises, limitant l'accès au travail et perturbant les chaînes de production. Du côté de la demande, la contraction des revenus des ménages a provoqué une baisse de la consommation, concentrée sur les biens et services essentiels, ce qui a entraîné une diminution de la demande de travail dans de nombreux secteurs. À ces effets s'est ajouté un choc financier qui a fragilisé les entreprises les plus vulnérables, notamment celles qui n'ont pas bénéficié de soutiens bancaires ou d'aides publiques suffisantes.

La mobilité réduite et l'impossibilité du travail à distance, particulièrement marquées pour les travailleurs peu qualifiés exerçant des activités non télétravaillables, ont amplifié les pertes d'emplois et la baisse des revenus. Cette situation s'est traduite par une détérioration significative du niveau de vie d'une large frange de la population active, accentuant les inégalités sur le marché du travail.

Les effets de la pandémie ne se sont pas limités à la période de confinement strict et se sont prolongés au cours des années 2021 et 2022. La reprise de l'activité économique, bien que progressive, n'a pas permis de résorber rapidement les pertes d'emplois massives enregistrées au premier semestre 2020, estimées à environ 432 000 postes. En outre, certains secteurs sont restés durablement affectés par la crise sanitaire, en raison de la persistance de l'épidémie et des mesures préventives mises en place pour en limiter la propagation, telles que les fermetures administratives et les restrictions de capacité d'accueil. Cette reprise incomplète et hétérogène a contribué à prolonger les déséquilibres du marché du travail et à renforcer les mécanismes de rigidité déjà identifiés par l'analyse économétrique.

## Conclusion

L'objectif central de ce travail était d'analyser la dynamique d'ajustement de l'emploi au Maroc afin d'identifier les mécanismes à l'origine des rigidités persistantes du marché du travail et d'en apprécier les implications macroéconomiques et structurelles. En mobilisant un cadre économétrique dynamique, l'étude a permis de mettre en évidence une vitesse d'ajustement faible et statistiquement significative de l'emploi, traduisant une inertie structurelle profonde. Cette inertie révèle que le marché du travail marocain ne réagit que lentement aux variations de l'activité économique, ce qui limite sa capacité à jouer pleinement son rôle d'amortisseur face aux chocs conjoncturels et d'accompagnateur des transformations structurelles de l'économie. Les résultats empiriques obtenus confirment que la rigidité du marché du travail marocain ne peut être appréhendée comme un phénomène purement conjoncturel, mais qu'elle s'inscrit dans une logique structurelle de long terme. Le faible ajustement de l'emploi reflète l'existence de déséquilibres profonds entre l'offre et la demande de travail, alimentés par une inadéquation persistante entre les compétences disponibles et les besoins du tissu productif. Cette inadéquation limite la mobilité professionnelle et sectorielle de la main-d'œuvre, freinant ainsi les processus de réallocation nécessaires à une croissance fondée sur l'amélioration de la productivité et la montée en gamme des activités économiques.

L'analyse met également en évidence le rôle déterminant du déficit d'inclusion sur le marché du travail. La faible intégration des jeunes et des femmes dans l'emploi formel constitue un facteur structurel majeur de rigidité, en réduisant le potentiel d'élargissement de la base productive et en accentuant les tensions sur le marché du travail. Cette exclusion relative ne traduit pas seulement des insuffisances en matière de création d'emplois, mais renvoie également à des défaillances institutionnelles, éducatives et sociales qui limitent l'employabilité de certaines catégories de la population active. Dans ce contexte, le chômage et l'inactivité prennent un caractère durable, renforçant les mécanismes de segmentation du marché du travail. Par ailleurs, la faiblesse persistante de la création nette d'emplois apparaît comme l'un des principaux déterminants de l'inertie observée. La croissance économique enregistrée au Maroc au cours des dernières décennies n'a pas été suffisamment intensive en emploi pour absorber l'augmentation de la population en âge de travailler. Les petites et moyennes entreprises, pourtant au cœur du potentiel de création d'emplois, demeurent confrontées à des contraintes multiples, notamment en matière de compétitivité, de qualification de la main-d'œuvre, de coûts liés à l'emploi formel et de rigidités administratives. Ces contraintes incitent les entreprises à adopter des stratégies prudentes en matière de recrutement, contribuant ainsi à la lenteur de l'ajustement de l'emploi.

La faible rotation de la main-d'œuvre et les coûts élevés associés à l'embauche et à la formation renforcent également cette inertie. Dans un environnement marqué par une productivité limitée et une forte incertitude économique, les entreprises privilégient des ajustements internes plutôt que des créations d'emplois nouvelles. Ce comportement, rationnel du point de vue microéconomique, engendre cependant des effets macroéconomiques négatifs, en accentuant la rigidité globale du marché du travail et en limitant la diffusion des gains potentiels liés à la croissance.

Les résultats de l'étude soulignent en outre les limites du modèle de croissance marocain, caractérisé par une forte intensité capitaliste et de faibles gains de productivité globale des facteurs. Malgré les réformes structurelles engagées, notamment en matière d'ouverture économique, d'amélioration du climat des affaires et de développement des infrastructures, l'économie marocaine peine à transformer ces avancées en une dynamique soutenue de création d'emplois productifs. Le facteur travail contribue ainsi de manière marginale à la croissance, laquelle demeure largement tirée par des facteurs extensifs. Cette configuration limite la capacité de l'économie à générer des emplois de qualité et à réduire durablement le chômage.

Les transformations technologiques rapides constituent un autre élément clé de l'analyse. L'évolution du contenu des emplois, marquée par une demande croissante de compétences spécifiques et une réduction de la demande de travail peu qualifié, accentue les désajustements existants sur le marché du travail. En l'absence d'un système de formation suffisamment réactif et aligné sur les besoins du marché, ces transformations renforcent les mécanismes d'exclusion et contribuent à la persistance d'un chômage structurel élevé, en particulier parmi les jeunes.

La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a constitué un choc exogène majeur qui a mis en lumière et amplifié les fragilités structurelles du marché du travail marocain. Les perturbations simultanées de l'offre et de la demande, les restrictions de mobilité, les fermetures administratives et les difficultés d'accès au financement ont entraîné des destructions massives d'emplois, dont les effets se sont prolongés bien au-delà de la phase aiguë de la crise. La reprise économique observée à partir de 2021 s'est révélée insuffisante pour compenser rapidement les pertes enregistrées, notamment dans les secteurs les plus exposés aux restrictions sanitaires. Cette reprise incomplète et asymétrique a renforcé la rigidité du marché du travail et prolongé les déséquilibres structurels identifiés par l'analyse économétrique.

En définitive, cette étude met en évidence que la rigidité du marché du travail marocain constitue un obstacle majeur à une croissance économique inclusive, durable et résiliente. La lenteur de l'ajustement de l'emploi limite la capacité de l'économie à absorber les chocs, freine les restructurations intersectorielles et entrave la réallocation efficiente de la main-d'œuvre vers

des activités à plus forte valeur ajoutée. Ces constats soulignent la nécessité d'une approche globale et cohérente des politiques de l'emploi, intégrant simultanément la réforme des institutions du marché du travail, le renforcement du capital humain, l'amélioration de la productivité et le soutien ciblé à la création d'emplois formels. Une telle stratégie apparaît indispensable pour réduire durablement les rigidités observées et permettre au marché du travail marocain de devenir un véritable levier de croissance et de développement socio-économique.

## BIBLIOGRAPHIE

- Achy, L. (2013). *Labour market policies and institutions in Morocco: Constraints and challenges*. Carnegie Middle East Center.
- Aghion, P., Bergeaud, A., Cette, G., & Lecat, R. (2021). *Productivity growth and the dynamics of innovation*. *Journal of Economic Perspectives*, 35(2), 125–146.
- Agence Française de Développement (AFD). (2021). *L'emploi et la régulation du marché du travail dans les pays en développement*. AFD Research Papers.
- Assaad, R., & Krafft, C. (2021). *The Jordanian labor market in the new millennium*. Oxford University Press.
- Autor, D. H., Kerr, W., & Kugler, A. (2007). Does employment protection reduce productivity? Evidence from U.S. states. *The Economic Journal*, 117(521), 189–217.
- Autor, D. H., Dorn, D., Katz, L. F., Patterson, C., & Van Reenen, J. (2020). The fall of the labor share and the rise of superstar firms. *Quarterly Journal of Economics*, 135(2), 645–709.
- Banque mondiale. (2020). *Doing Business 2020: Comparing business regulation in 190 economies*. Washington, DC: World Bank.
- Banque mondiale. (2023). *World Development Report: Jobs*. Washington, DC: World Bank.
- Bassanini, A., & Duval, R. (2006). The determinants of unemployment across OECD countries: Reassessing the role of policies and institutions. *OECD Economic Studies*, 42(2), 7–86.
- Bentolila, S., & Bertola, G. (1990). Firing costs and labour demand: How bad is eurosclerosis? *Review of Economic Studies*, 57(3), 381–402.
- Bertola, G. (1990). Job security, employment and wages. *European Economic Review*, 34(4), 851–879.
- Blanchard, O., & Summers, L. (1986). Hysteresis and the European unemployment problem. *NBER Macroeconomics Annual*, 1, 15–78.
- Blanchard, O., & Wolfers, J. (2000). The role of shocks and institutions in the rise of European unemployment: The aggregate evidence. *The Economic Journal*, 110(462), C1–C33.
- Blanchard, O., Boeri, T., & McGowan, M. (2022). Labor market adjustments in the post-COVID era. *OECD Economic Policy Papers*, No. 31.
- Boeri, T., & Van Ours, J. (2008). *The economics of imperfect labor markets*. Princeton University Press.

- Cahuc, P., & Zylberberg, A. (2004). *Labor economics*. MIT Press.
- Cahuc, P., & Zylberberg, A. (2015). *Les ennemis de l'emploi*. Paris: Flammarion.
- Crescenzi, R., Pietrobelli, C., & Rabelotti, R. (2020). Innovation drivers, value chains and the geography of multinational corporations. *Journal of Economic Geography*, 20(6), 1377–1404.
- Djankov, S., La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., & Shleifer, A. (2002). The regulation of entry. *Quarterly Journal of Economics*, 117(1), 1–37.
- Duval, R., & Furceri, D. (2018). Labor market reforms and unemployment dynamics. *IMF Economic Review*, 66(3), 389–422.
- Égert, B. (2017). Regulation, institutions, and productivity: New macroeconomic evidence. *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1393.
- El-Hamidi, F. (2016). *The labor market and education in Morocco: Constraints and policy responses*. Brookings Institution.
- Elhorst, J. P. (2003). The mystery of regional unemployment differentials: A survey of theoretical and empirical explanations. *Journal of Economic Surveys*, 17(5), 709–748.
- Elhorst, J. P., Piras, G., & Arbia, G. (2021). Growth and convergence in a multiregional framework. *Journal of Regional Science*, 61(1), 1–28.
- Esping-Andersen, G. (1990). *The three worlds of welfare capitalism*. Princeton University Press.
- Fakh, A., & Marrouch, W. (2014). Labor market dynamics and youth unemployment in the Middle East and North Africa. *Economic Research Forum Working Paper*.
- Fields, G. S. (2019). *Employment and development: Why jobs matter*. Oxford University Press.
- FMI. (2018). *Labor market flexibility and unemployment: A cross-country analysis*. IMF Working Paper.
- FMI. (2022). *World Economic Outlook: Countering the cost-of-living crisis*. Washington, DC: IMF.
- Freeman, R. B. (2007). *Labor market institutions around the world*. MIT Press.
- Heckman, J. J., & Pagés, C. (2004). *Law and employment: Lessons from Latin America and the Caribbean*. University of Chicago Press.
- Kabbaj, M. (2019). *Réformes du marché du travail et inclusion des jeunes au Maroc*. Rabat: Centre Marocain de la Conjoncture.

- Krueger, A. B., & Pischke, J.-S. (1997). Observations and conjectures on the U.S. employment miracle. *NBER Working Paper* No. 6146.
- Lahcen, M., & Mouline, F. (2017). *L'emploi informel au Maroc : entre opportunité et précarité*. Rabat: Institut Royal des Études Stratégiques.
- Layard, R., Nickell, S., & Jackman, R. (2005). *Unemployment: Macroeconomic performance and the labour market*. Oxford University Press.
- Lazear, E. P. (1990). Job security provisions and employment. *Quarterly Journal of Economics*, 105(3), 699–726.
- Nickell, S. (1997). Unemployment and labor market rigidities: Europe versus North America. *Journal of Economic Perspectives*, 11(3), 55–74.
- Nickell, S., Nunziata, L., & Ochel, W. (2005). Unemployment in the OECD since the 1960s. *Economic Journal*, 115(500), 1–27.
- Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). (2013). *Protecting jobs, enhancing flexibility: A new look at employment protection legislation*. OECD Publishing.
- Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). (2022). *OECD Employment Outlook*. OECD Publishing.
- Organisation Internationale du Travail (OIT). (2019). *World Employment and Social Outlook: Trends*. Geneva: ILO.
- Organisation Internationale du Travail (OIT). (2022). *Le défi de l'emploi des jeunes au Maghreb*. Geneva: ILO.
- Pissarides, C. A. (2000). *Equilibrium unemployment theory* (2nd ed.). MIT Press.
- Saint-Paul, G. (1996). Exploring the political economy of labour market institutions. *Economic Policy*, 11(23), 263–315.